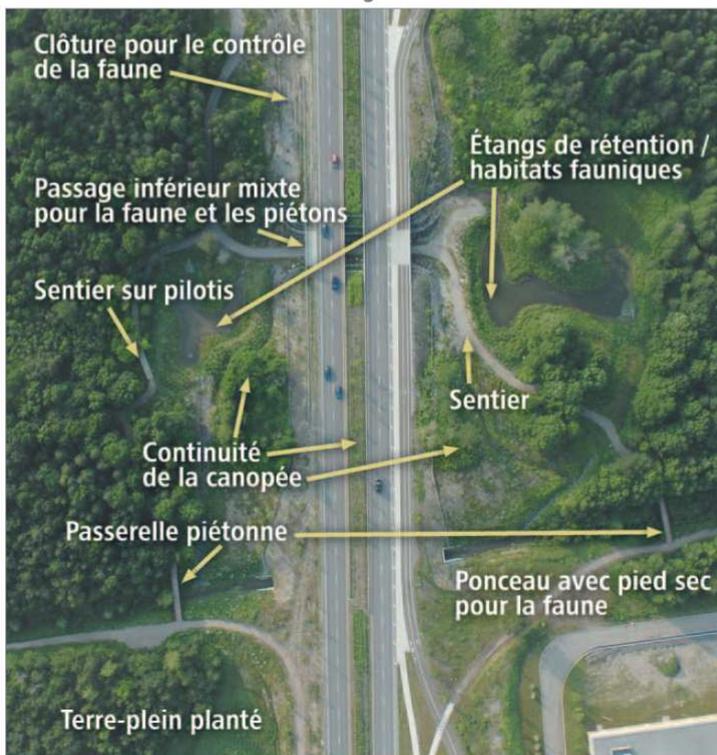


Les passages fauniques sous le boulevard Robert-Bourassa

Dans la ville de Québec, lors du prolongement du boulevard Robert-Bourassa, la Ville et le MTQ ont entrepris d'atténuer les répercussions négatives de la construction routière sur l'environnement naturel. En effet, le boulevard traverse le parc de l'Escarpement qui contient de grands boisés abritant notamment des cerfs de Virginie. Trois passages ont donc été aménagés pour permettre le passage de la faune d'un côté à l'autre du parc (Bédard et Trottier, 2009) (figure 6-A).

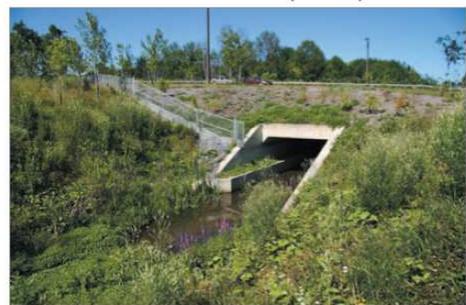
Un premier passage est aménagé dans un ponceau à deux niveaux (figure 6-B). Légèrement surdimensionné pour ne pas entraver l'écoulement du ruisseau, ce ponceau, appelé « pied-sec », contient une banquette surélevée qui est conçue de façon à rester exondée la majeure partie du temps. La banquette, qui est construite à même la structure bétonnée du ponceau, est destinée au passage de la petite faune comme les ratons laveurs, les rats musqués, les visons et les amphibiens.

Figure 6-A : Localisation des interventions.



MTQ

Figure 6-B : Passage à deux niveaux pour la petite faune.



MTQ

Le deuxième ouvrage, beaucoup plus haut et d'une largeur de 10 m, permet le passage de la grande faune, notamment du cerf de Virginie (figure 6-C). Ce passage inférieur mixte est également conçu pour les marcheurs qui empruntent le sentier qui parcourt le parc de l'Escarpement. Ainsi, la portion centrale du tunnel est destinée aux piétons et se distingue clairement des portions destinées à la faune, de chaque côté. Ces dernières présentent des plantations, des roches et des andains qui servent autant à décourager les gens d'y passer qu'à rendre le lieu sécuritaire et attrayant pour les petits animaux.

Figure 6-C : Passage inférieur mixte.



MTQ

Figure 6-D : Étang de sédimentation.



MTQ

Figure 6-E : Pont allongé.



MTQ

Figure 6-F : Empreintes au sol.



MTQ

De chaque côté de ce tunnel, des étangs de sédimentation ont été aménagés (figure 6-D). En plus de jouer un rôle dans l'hydrologie du site, ils pourront servir d'habitats à différentes espèces.

Le troisième ouvrage adapté aux mouvements de la faune est un pont dont la forme a été allongée de manière à libérer les berges de la rivière du Berger (figure 6-E). En effet, les déplacements des animaux se font souvent le long des cours d'eau.

Des clôtures ont aussi été construites le long des voies routières pour éviter que les animaux les traversent et pour favoriser l'utilisation des passages fauniques. Finalement, des plantations pour maintenir le couvert végétal ont été effectuées. Par exemple, un terre-plein central a été planté d'arbres pour que la canopée forestière ne soit pas interrompue sur une trop longue distance, ce qui profite aux oiseaux.

Un exercice de monitoring

Pour vérifier si les aménagements sont utilisés par la faune, des caméras infrarouges ont été installées dans les passages fauniques. Des tampons encreurs prenant les empreintes des animaux ont également permis de contrôler le passage de la petite faune (Boucher, M., 2010) (figure 6-F). Avec ces mesures de suivi, les gestionnaires du site ont constaté que différents animaux empruntent les passages, dont des rats laveurs, des visons et même des chauves-souris.